

T	E	X			
T	E	S		&	
D	O	C	U		
M	E	N	T	S	
D	E	S			
B	A	R	O	N	
N	I	E	S		

## « Notice historique sur la reconstruction de la chapelle de Notre-Dame du Pont à Mollans pendant les années 1851 et 1852 »

*Archives paroissiales de Mollans*

### Présentation du document

*Le texte que nous reproduisons ci-après, dans une orthographe modernisée, a déjà été publié en 1974 dans le n° 1 de Mollans-sur-Ouvèze. Revue d'études locales. Il est consigné dans un registre des archives paroissiales où sont notés, par les curés successifs, les détails de la construction et de l'entretien des deux chapelles du pont (1729 et 1851) sur 120 ans.*

*C'est Victor Eynard, successeur de Jean-Claude Goudard, décédé en 1849, qui est l'artisan de la reconstruction de la chapelle en 1851. La chapelle de 1729 est bien malade et « menace ruine ». Outre « l'expertise » des causes de cette ruine, ce sont les précisions qui entourent les tribulations de la reconstruction qui constituent l'élément central du document, essentiel pour la connaissance de ce monument majeur du patrimoine local, inscrit à l'ISMH.*

*Ce texte a été lu et interprété avec plus ou moins de bonheur par deux auteurs dans leurs notices sur la chapelle<sup>1</sup>. Mais rien ne remplace la lecture de l'original !*

*Toutefois, Victor Eynard est un curé de village au XIXe siècle : la fin de son texte prend les accents d'une prédication, dans le plus pur style du temps !*

### Retranscription

La reconstruction de la chapelle de Notre-Dame du Pont de Mollans, dédiée à Notre-Dame-de-Pitié, est un fait assez important pour cette paroisse, pour mériter d'être consigné dans ce registre ainsi que les principales circonstances qui l'ont accompagnées, telles que les causes de cette reconstruction, la manière dont elle a été faite, et les moyens qui ont été employés pour la faire. Je me conformerai par cette petite narration à l'exemple de mes vénérables prédécesseurs qui ont [...] consigné dans les pages précédentes tout ce qui a été fait pour l'entretien et l'embellissement de cette chapelle, pendant la durée de leur administration de la paroisse de Mollans. Mr Morenas a desservi Mollans en qualité de curé depuis 1723 jusqu'en 1760, Mr Descosses depuis 1760 jusqu'à 1779. Mr Nicot depuis 1779 jusqu'à 1786, Mr Morin depuis 1876 jusqu'à 1825. L'intervalle de la tourmente révolutionnaire exceptée pendant laquelle Mr Fauque fut intrus, Mr Goudard depuis 1825 jusqu'à 1849 époque à laquelle je suis arrivé pour continuer malgré mon indignité pour continuer cette succession de pasteurs tous si recommandables par leur zèle, leurs talents et leurs vertus.

Sans vouloir rappeler ici tout ce qui est dit dans l'historique de la construction de cette chapelle par Mr Ginoux au commencement de ce registre, je crois néanmoins devoir rappeler ici que la construction première de la chapelle de Notre-Dame-du-Pont fut projetée dans le courant du mois d'août mil sept cent vingt quatre par les habitants de Mollans pendant une neuvaine de prière qu'ils faisaient en l'honneur de la Sainte Vierge devant une statue de Notre-Dame de Pitié qui se trouvait dans un petit oratoire à l'angle du pont sur l'Ouvèze, à l'est et vis-à-vis la tour de l'horloge et c'est à ce même endroit que fut bâtie la chapelle que nous avons été obligé de démolir. Elle fut achevée en mil sept cent vingt neuf et bénite le premier mai de cette même année par Mr Morenas curé, délégué à cette fin par Mgr Joseph Louis de Cohorne de Lapalun, évêque de Vaison.

<sup>1</sup> Abbé Vincent, *Notice historique sur Mollans (Drôme)*, Imp. Marc Aurel, 1860. Abbé L. Béchet, *Mollans marial*, 1957.

Ceux qui viendront après nous pourraient nous savoir mauvais gré si nous ne disions quelques mots sur la forme de cette première chapelle qui, sans être un monument sur lequel l'architecte avait appliqué rigoureusement les règles de l'art, ne manquait pas de goût dans son exécution, il y avait surtout beaucoup de hardiesse. Le voyageur qui arrivait pour la première fois sur le pont de l'Ouvèze à Mollans après avoir parcouru la route de Carpentras-Malacène laissait ses yeux se reposer agréablement sur une chapelle dédiée à Marie, suspendue à plus de vingt mètres au dessus du lit de la rivière au moyen d'un cul de lampe d'environ deux mètres et soixante centimètres de développement, sur lequel se trouvaient appliqués, en plâtre et mortier, trois cordons à des distances inégales, le tout bien lissé avait acquit cette teinte que le temps seul peut donner et le rendait plus imposant.

La forme de la chapelle était circulaire, comme la base, jusque sur la façade de la place qu'elle suivait assez irrégulièrement. Les murs avaient en hauteur quatre mètres et quarante centimètres du cul de lampe à la toiture ; sur ce mur extérieur circulaire faisant à la rivière, on avait établi en pierre de taille et à des distances égales trois doubles culs de lampe qui produisaient un bien bel effet ; les deux latéraux qui embellissaient deux fenêtres à plein cintre, d'un mètre cinquante de hauteur sur trente centimètre de largeur. Le troisième se trouvait au centre et servait à former la niche pour recevoir la statue de la Sainte Vierge au dessus de l'autel et vis-à-vis de la porte laquelle était aussi à plein cintre et avait en hauteur deux mètres soixante et dix, et en largeur un mètre et quatre vingt centimètres. L'intérieur de la chapelle était crépi et blanchi [...] avec un lait de chaux, le plafond était plat et uni ou glacé ; elle avait à peu près trente cinq centimètre en moins de largeur tout au tour que la chapelle actuelle. L'autel était formé avec un cadre par devant auquel on adaptait une étoffe plus ou moins précieuse selon la solennité. La toiture se terminait en cour et formait une flèche couronnée par la croix que nous avons remplacée derrière le clocher existant ; cette flèche avait à peu près quatre mètres de hauteur et était couverte en tuiles creuses ordinaires qu'il fallait fixer avec des clous sur la charpente.

Il y avait sur la façade, vis-à-vis la place, la cloche et le clocher que nous avons remplacé sur la chapelle nouvellement reconstruite.

La cause de la démolition de cette chapelle, c'est qu'elle menaçait ruine : soit de vétusté, soit par vice de construction. Le cul de lampe avait été bâti avec soin, en pierre moellon et grosses pierres brutes, for inégales pour la longueur et l'épaisseur, liées entre elles avec du bon mortier et enchevêtrées au moyen de grosse poutres en bois de chêne qui venaient horizontalement s'enfoncer dans le chemin. On pensait sans doute alors que le bois de chêne se conservait dans le mortier : mais en démolissant on a trouvé un seul morceau de l'une de ces poutres, lequel avait à peu près un mètre et vingt centimètres en longueur et quatre centimètres d'épaisseur ; toutes les autres avaient été réduites en poussière par le temps et l'humide et laissaient un vide dans la place qu'elles occupaient autrefois en faisant corps avec la bâtisse. Ce vide tendant toujours à se masser tant à cause du poids de la maçonnerie qu'à cause des secousses occasionnées par les voitures qui longent la route avec des poids énormes, avait probablement plus que toute autre cause déterminé les fentes qui se prolongeaient en plusieurs endroits depuis le point du cul de lampe où se trouvaient les poutres jusqu'à la toiture. Ces fentes grandissant insensiblement dans les murs surtout qui formaient la chapelle au-dessus du cul de lampe compromettaient la solidité de ce petit monument et ont motivé sa démolition.

Mr Buis, conducteur des pont-et-chaussées de l'arrondissement de Nyons fut prié d'examiner l'état de situation de cette chapelle ; et dans le rapport qu'il voulut bien en faire il établit qu'il y avait danger à y célébrer la sainte messe et qu'on ne pouvait sans s'exposer grandement la laisser fréquenter par les fidèles. Le premier dimanche du mois de juin 1851 nous avons été processionnellement prendre la statue de la sainte Vierge qui s'y trouvait ; et les filles de la congrégation étant habillées de blanc l'ont apportée dans l'église paroissiale et placée sur l'autel de la chapelle de saint Joseph où elle est restée jusqu'au jour de la bénédiction de la nouvelle chapelle où elle fut reportée solennellement dans la niche où elle se trouve maintenant.

Baptiste Bianco plâtrier fut chargé de démolir la chapelle jusqu'au glacis au dessus du cul de lampe afin de prévenir les accidents que sa chute spontanée aurait pu occasionner sur la voie publique.

La population de Mollans tenait beaucoup à la chapelle de Notre-Dame-du-Pont et ne la voyait qu'avec peine tombée en ruine ; c'était la gardienne du quartier, disaient les habitants du faubourg ; c'était la protectrice de la paroisse et le guide des voyageurs, disaient les autres. En effet on avait beaucoup de dévotion à cette chapelle, les habitants du quartier s'y rendaient avec empressement pour prier dans les moments d'orage, dans les temps calamiteux ; on y venait réciter le chapelet pour les malades en danger et pour les agonisants. Toutes les personnes chrétiennes de la paroisse désiraient ardemment de la voir reconstruite et il ne se passait guère de jours où quelqu'un ne nous adressât cette question importune mais qui témoignait admirablement de la confiance qu'on avait en la bonne Mère : Mr le curé quand ferez-vous reconstruire notre chapelle du Pont ? Nous ne serons heureux que lorsque notre chapelle sera reconstruite.

Encouragé par toutes les personnes de bien et par toutes les pressantes sollicitations, je fis dresser un devis des dépenses présumées, que pourrait nécessiter la reconstruction de cette chapelle ; le chiffre de cette dépense fut porté à mille francs par Mr Buis déjà nommé ; mais nous ne prévoyons pas qu'il faudrait démolir le cul de lampe de cette chapelle de fond-en-comble et qu'elle devait nous coûter cinq fois plus que nous n'avions prévu.

Je dois observer ici que avant de rien entreprendre je m'étais pourvu auprès de l'administration des ponts-et-chaussées de l'autorisation de réparer ou de reconstruire cette chapelle et que par sa délibération du sept juillet 1850 le conseil de fabrique de l'église de Mollans avait reconnu la nécessité de cette reconstruction, et que vu le manque de fonds affectés à cette dépense on aurait recours à une souscription volontaire ou à des quêtes pour la couvrir.

Le dernier dimanche du mois de mai 1851, en annonçant au prône la translation de la statue de la sainte Vierge de la chapelle de Notre-Dame-du-Pont pour le dimanche suivant, j'annonçais aussi le projet de reconstruire cette chapelle au moyen des offrandes volontaires qui nous seroient faites ; j'ajoutais que cette dépense se portant seulement à la somme de mille francs je ne croyais pas nécessaire de faire une quête pour cela ; j'invitais les personnes qui voudraient bien concourir à cette bonne œuvre à faire leur offrande entre mes mains ou celles du trésorier de la fabrique. Cet appel à la générosité des bons habitants de Mollans fut accueilli avec bonheur et dans le courant de cette même semaine je reçus à cette fin plus de douze cent francs de souscription ; heureux de ce résultat inattendu, vu les jours mauvais de cette époque, j'en bénis le Seigneur et après avoir exprimé ma vive satisfaction le dimanche suivant au prône, j'annonçais que nous ne négligerions rien pour mettre la main à l'œuvre pour cette reconstruction le plutôt possible. C'est ce que je me suis efforcé de faire, aidé de Dieu et de la protection de la sainte Vierge.

Cette reconstruction présentait beaucoup plus de difficultés qu'on pouvait le penser au premier abord. Il fallait pour explorer les fentes qui se trouvaient au cul de lampe intercepter la circulation des voitures sur le pont ce qui n'était pas une petite affaire ; mais cette difficulté insurmontable à toute autre époque n'en fut pas une en ce moment là où l'administration des ponts-et-chaussées devait faire élargir le pont de Mollans et le mettre à deux voies en enlevant les parapets qui consistaient en un mur de chaque côté flanqué de chasse-roues qui avaient au moins cinquante centimètres d'épaisseur. Outre la double voie on a encore ajouté un trottoir de chaque côté de quatre vingt centimètres de largeur et une rampe de fer, garnie dans le milieu par une croix de Saint-André. Je note ici que cette circonstance du pont avec plaisir parce que, outre que c'est un objet d'agrément et d'utilité publique, l'agrandissement de ce pont doit être regardé comme un des moyens dont Dieu s'est servi pour obtenir la cessation de la circulation des voitures sur le pont, mesure rigoureusement indispensable pour établir le contrepoids du cul de lampe de la chapelle dont la bâtisse en pierre de taille arrive à un mètre cinquante centimètre de la tour de l'horloge, et de plus nous a fourni un excellent maître-ouvrier qui, accoutumé à diriger des chantiers

considérables avait à sa disposition toutes les machines nécessaires pour placer les gros blocs de pierre qui devaient entrer dans la base de notre chapelle. Ce maître-maçon était Mr Laune Jean et ses frères, associés pour l'élargissement du pont de Mollans sur l'Ouvèze, qui firent marcher de pair la reconstruction de notre chapelle et l'élargissement du pont.

Pour connaître la cause des fentes qui avaient occasionné la ruine de notre chapelle, il fallait après avoir démoli le corps de la chapelle qui était un mur construit en tuf et mortier, il fallut aussi démolir sa base ou le cul de lampe jusqu'à la naissance de ces fentes, et ce n'était rien moins que les trois quart de cette base à démolir. On se mit à l'œuvre et ce ne fut pas sans peine. Les pans de mur qui étaient un peu éloignés des fentes avaient la dureté du roc ; il fallut y employer les hommes les plus forts du chantier et faire jour avec des efforts décourageant le gros marteau, le coin, la pince et le pétard comme on aurait fait au roc le plus dur, surtout pour démolir ce qui se trouvait sous la route.

Dans cette démolition deux choses nous étonnèrent. La première fut de ne trouver des poutres en chênes, annoncées dans l'historique de cette première chapelle que une poussière noire et un seul morceau de bois, cœur de chêne qui aboutissant à l'extérieur avait à peu près un mètre vingt cinq centimètres de long et quatre centimètre d'épaisseur (les abeilles depuis longtemps avaient établi leur demeure dans le vuide qu'avait formé la décomposition de ces diverses poutres. On trouvait une fente qui était plus ou moins grande selon qu'elle était plus éloignée d'un autre de même nature et qui quelquefois se prolongeait en dessous s'il se trouvait vis-à-vis une semblable vuide.

La deuxième chose qui nous a étonné : c'est qu'au lieu de trouver des pierres énormes taillées avec soin et placées selon les règles de l'art, on n'a trouvé que des blocs de pierre brut et informe qui n'avaient rien d'extraordinaire en longueur ni en épaisseur ; un seul pouvait avoir trois mètres environ en longueur, les autres un mètre seulement environ, deux seulement de ces pierres ont pu être taillées et placées à la seconde assise du cul de lampe où on les voit aujourd'hui.

Ainsi d'après l'examen qui en a été fait par des hommes assez compétents, ce sont ces pierres brutes qui autrefois étaient fortement liées par les poutres de manière à ne faire qu'un corps très compact avec la bâtisse et qui aujourd'hui éprouvaient un vuide par l'incinération des pièces de bois qui ont occasionné les fentes en tendant à se masser selon les lois de la gravitation et éprouvant chaque jour de fortes secousses inaccoutumées par les poids énormes de charbon ou autres objets que portent les charrettes qui suivent cette route. Il est à présumer que si comme du temps où la première chapelle fut construite on n'avait pas fait circuler les voitures au dessus du contrepoids de la base de cette chapelle, elle ne serait pas tombée en ruine (ce n'a été que vers l'an 1814 et 1815 qu'on a commencé à voir circuler quelques voitures ou charrette dans le pays et pour aller au Buis, à Vaison, à Carpentras, il n'y avait d'autre chemin de charrette que le lit de la rivière de l'Ouvèze).

Après avoir établi ici les causes de ruine de l'ancienne chapelle et de sa démolition totale de manière à ne pas en laisser pierre sur pierre, je dois dire que le temps pressait de la rétablir parce que l'élargissement du pont touchait à sa fin et qu'il restait à peine deux mois pour arriver à l'époque ou le passage du pont devait être livré à la circulation. Mr Laune entrepreneur du pont ne voulut pas prendre à prix fait la reconstruction de la base de notre chapelle. Il fallut lui confier la direction de ces travaux et payer les journées des ouvriers ce qui fut pour moi un grand sujet de sollicitude ; mais ce qui fut pour moi un sujet d'une plus grande peine encore ce fut lorsque l'entrepreneur m'annonça qu'il ne pouvait se charger de reconstruire le cul de lampe qu'avec des pierres, taillées dans tous les sens et qu'il y en avait très peu parmi celles qu'on avait de la première construction qui pussent servir pour la seconde, parce que outre qu'elles n'étaient pas assez longues, elle n'étaient pas susceptibles d'être taillées convenablement.

On se figurera facilement mon embarras à la vue d'un surcroit de dépense tout à fait inattendu qui dépasserait peut-être cinq à six fois nos prévisions. Cependant, plein de confiance en Dieu, j'espérais que la sainte Vierge qui avait si bien disposé toute chose pour cette œuvre qui était tout

pour sa gloire, saurait aussi résoudre d'une manière satisfaisante la question des ressources pécuniaires de laquelle dépendait entièrement la réalisation de notre projet. Je ne fus pas trompé dans mon attente ; quelques personnes dévouées au bien s'empressèrent de me dire qu'elles ne craindraient pas de s'imposer de nouveaux sacrifices. Je m'adressais à la plupart des bons propriétaires du pays qui me promirent de faire entre tous le charroi de tous les matériaux nécessaires à cette construction. Encouragé par ces heureuses dispositions nous fîmes une commande de cinq mètres cubes de pierre à Mr Bremond qui était chargé de l'exploitation des carrières de Beaumont près Malaucène. La moitié de ces pierres devait avoir 1,50 m en longueur et les autres 2,50 m et 0,60 m en épaisseur. Mr Joseph le maire de Mollans et Joseph Gaudemard furent les premiers à faire le voyage aux carrières de Beaumont pour apporter de ces pierres, les voitures de Mr Morenas Léon, de Mlles Mariette et Sophie Morin, Mr Roux Henri Benoit Pivet, Jean Brun, Antoine Maffet apportèrent les autres. Mais comme les chemins qui conduisent à ces carrières sont très scabreux et difficiles, les voituriers effrayés par les dangers que présentaient ces chemins ne se sentirent plus le courage de continuer le transport des pierres de ces carrières.

Ne pouvant nous résigner à payer vingt sept francs le mètre cube ces pierres apportées à Mollans par les carriers de Beaumont au lieu de onze francs qu'elles coûtaient lorsque nous les faisons prendre dans cette carrière et désirant ardemment continuer notre construction, nous fûmes Mr le maire de Mollans, Mr Laune et moi, examiner les carrières des Richards ; et celle qui se trouve la plus rapprochée du chemin de Vaux de laquelle on avait extrait une grande partie des grosses pierres qui ont été employées à la construction de l'église paroissiale de Mollans en 1787, fut choisie et nous a fourni des blocs de pierre de trois mètres et demi en longueur. C'est à cette carrière que nous avons pris toutes les pierres de taille qui nous ont été nécessaires pour terminer le cul de lampe de notre chapelle.

La première pierre de cette construction fut placée par Mr Laune et Jean Glaise son cousin assistés de Mr le maire, de Mr le curé et d'un grand nombre de personnes de la paroisse, le quatre du mois d'août 1851. Ces travaux ont été continués ou par la taille des grosses pierres ou par leur pose ou par la bâtisse en pierre moellons qu'il fallait mettre derrière les pierres de taille pour faire le contrepoids jusqu'à la fin du mois de novembre où le cul de lampe a été terminé sans autre interruption que celle des dimanches ou occasionnée par la pluie.

La ruine de la première chapelle ayant été occasionnée par le défaut de solidité dans les matériaux qu'on avait employé dans sa construction, on a voulu parer à ce grave inconvénient en prenant toutes les précautions possibles pour celle-ci. C'est pour cela que le cul de lampe n'est absolument construit qu'en pierres taillées dans tous les sens, ayant comme nous l'avons dit plus haut : 1,50 m ou 2, 50 m en longueur jusqu'à 3 mètres. Toutes les pierres sont liées entre elles par des forts crampons en fer ; chaque assise de plusieurs pierres qui dans leur longueur viennent occuper sous la route deux fois la longueur de la partie saillante qui lui correspond horizontalement. Les assises qui sont au dessus du premier cordon nécessitant des pierres plus logues, on a lié plusieurs pierres en queue au moyen de coupes et de forts crampons en fer ; à la queue des pierres de tailles on a établi une masse énorme de maçonnerie avec un excellent mortier de chaux hydraulique de Vaison. Ce qui a produit un contrepoids trois fois plus considérable que le poids du cul de lampe surmonté de la chapelle.

La base ou cul de lampe étant terminé à la fin du mois de novembre 1851, le froid empêcha de continuer les travaux et dans cet intervalle il fallut se procurer des pierres pour la porte d'entrée de la chapelle, pour les angles et pour couvrir le mur de face sur lequel se trouve le clocher. Après nous être concerté avec plusieurs de ces Messieurs sur la proposition qui nous en fut faite par Mr Laune Jean, entrepreneur, il fut convenu qu'on emploierait la pierre de Saint-Paul-Trois-Châteaux parce que cette pierre étant facile à travailler on pourrait facilement suivre dans la taille de la porte un ordre d'architecture ; un des motifs qui nous détermina beaucoup à employer cette dernière pierre fut la proposition que me firent ces messieurs : si vous voulez employer la pierre de Saint-Paul- Mr le Curé, que le transport ne vous mette pas en peine, nous nous chargeons de l'aller chercher sur place

*gratis pro Deo*. Après une si généreuse proposition, on comprendra facilement que mon adhésion ne se fit pas longtemps attendre et pour payer un petit tribut de ma reconnaissance pour un tel dévouement je crois devoir marquer ci-après le nom de tous ceux qui ont fait apporter à cette fin des pierres de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Je mets en première ligne Mr Joseph le maire, Mr Henri roux, Mr Vial Louis en personne, Jean Grasset, Pierre Goudard, Joseph Meffre, les domestiques de Mlle Rose Goudard, des D<sup>lles</sup> Mariette et Sophie Morin et de Mr Morenas notaire.

Puisque je parle du dévouement de quelques personnes, je dois pour rendre hommage à la vérité, dire ici que tous les matériaux de cette construction ont été transportés *gratis* et que généralement tous les bons habitants de Mollans se sont prêtés avec empressement pour cela. J'avoue aussi que j'ai été partout bien dédommagé par le bon accueil qui m'a été fait, de la peine que j'éprouvais en allant un jour chez l'un pour faire prendre un voyage de chaux à Vaison, le lendemain chez un autre pour faire un voyage de plâtre à Malaucène, tantôt pour du sable, surtout pour des pierres et ce n'est pas bagatelle quand il s'agit de transporter vingt deux mille kilos de chaux, deux mille et six cents kilos plâtre, environ trente mètres cubes de pierres de taille. Je ne puis citer ici le nom de toutes les personnes qui ont été heureuses d'y concourir de cette manière. Je me contenterai de mentionner ici Mr le maire Alea et Mr Roux Louis à cause de leur dévouement pour le transport des pierres de taille, surtout les demoiselles Morin à cause de leurs sacrifices et de leur zèle constant à mettre leurs domestiques à notre disposition pour le transport de tout ce qui était nécessaire à cette fin et suppléer avec empressement à tout ce que les autres ne faisaient pas. A l'arrivée des beaux jours de février 1852, Claude Couy, tailleur de pierre, commença à tailler la porte de notre chapelle dans l'ordre dorique telle qu'elle existe, tout comme les angles du mur de face, le placage qui s'élève jusqu'à deux mètres environ du sol, le socle de ce même mur compris ainsi que la niche dans laquelle se trouve placée la statue de la sainte Vierge au dessus de l'autel.

Avant que les pierres ci-dessus désignées fussent finies de tailler, Baptiste Bianco, plâtrier, domicilié à Mollans, commença la construction de la chapelle au dessus du cul de lampe. Le mur circulaire a été construit en briques de champ ayant huit centimètres d'épaisseur, dix neuf centimètres sur une face, vingt et un centimètres sur la face opposée et vingt centimètres sur les deux autres. Le mur de face a un socle en pierre des Richard avec un placage extérieur en pierre de Saint-Paul comme nous l'avons dit, jusqu'à environ deux mètres de hauteur. Les bahus ou pierre plates avec pente de cinq centimètres qui couvrent le mur de face, sont aussi en pierre de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Tous les travaux au dessus du cul de lampe, soit en bâtisse soit en plâtre et la toiture qui est en tuiles plates à crochet fabriquées à Vaison par Mr Ganichaux ont été exécutés par Baptiste Bianco, déjà nommé ; la charpente du plafond en forme de voute sur laquelle les tuiles sont aussi placées, a été faite par Casimir Régnier, ainsi que la porte d'entrée à deux battants. Le petit autel en bois, marbré avec goût, a été fourni par Mr Peytier, marchand d'ornements d'église à Carpentras et placé le onze septembre 1852.

Extrait communiqué au journal d'Avignon, La Revue

Le dimanche douze septembre mil huit cent cinquante deux, fête du Saint Nom de Marie, a eu lieu la bénédiction de ce petit monument, avec l'éclat et la pompe dont la religion sait environner ses solennités : les autorités civiles du lieu, les confréries et les associations y assistaient en costume. Vers les trois heures de l'après midi, le son des cloches, qui la veille avait annoncé la fête, annonçait aussi le commencement de la cérémonie. Immédiatement après Vêpres, on est allé processionnellement à la chapelle en chantant à plusieurs voix des hymnes et cantiques analogues à la cérémonie. Mr Bremond, chanoine honoraire de la métropole d'Avignon et curé de la paroisse des Carmes en cette même ville, si avantageusement connu pour son zèle et son dévouement apostolique, a béni solennellement cette chapelle ; dans une courte mais chaleureuse allocution il a félicité les habitants de Mollans sur la beauté du monument que leur zèle et leur générosité venaient d'élever en l'honneur de la Mère de Dieu, et après avoir fait apprécier dans un court exposé tous les avantages que pourraient en retirer, et les habitants de la paroisse, et les voyageurs qui longeraient la route sur le bord de laquelle elle s'élève, et a consacré à Marie son nombreux auditoire qui s'est

rendu ensuite à l'église paroissiale en chantant l'hymne d'action de grâce ; heureux d'avoir entendu dans cette circonstance solennelle cette voix éloquente qui, au dernier jubilé avait ramené dans les pratiques de la religion tant de cœurs qui les avaient malheureusement oubliées. Pendant le chant du Te Deum une quête a été faite au milieu de la place par Mr le curé des Carmes et moi et nous fumes agréablement surpris lorsqu'en vérifiant son produit, nous trouvâmes qu'il se portait à deux cent soixante francs.

Le lendemain de la bénédiction de notre chapelle sur les six heures du matin, j'ai eu le bonheur de dire la messe dans cette chapelle pour toutes les personnes qui avaient concouru à sa reconstruction et en action de grâce de ce que pendant tout le cours des travaux de cette reconstruction il n'était arrivé aucun accident. Mr Bremond, curé des Carmes, dit la deuxième messe quelques instants après et la joie des nombreux assistants aurait été à son comble si la chapelle n'avait été trop petite pour les contenir ; mais ayant ouvert les deux battants de la porte, la place publique suppléait à l'exiguïté de la chapelle comme elle supplée encore le plus souvent lorsque chaque semaine pour satisfaire la piété des fidèles et seconder leur confiance nous allons y célébrer la sainte Messe ou qu'on y récite le chapelet pour les malades, pour les agonisants, pendant les calamités, les fléaux et les épidémies comme on a la pieuse habitude de le faire.

Il ne serait pas nécessaire de constater ici l'opposition que la reconstruction de cette chapelle a rencontré chez quelques personnes de la paroisse sous divers prétextes ; on le sait assez, chacun a sa manière d'envisager les choses et lorsqu'il s'agit de dépenser pour la gloire de Dieu ou l'honneur qui est dû à ses saints, on trouve toujours partout certaines personnes qui comme le disciple infidèle s'écrient : *quid perditio hac*, mais je crois devoir dire un mot en passant pour établir une fois de plus que les œuvres de Dieu sont toujours contrariées, que les obstacles qu'elles rencontrent sont le cachet auquel on doit les reconnaître, mais que bien loin de se rebuter, ceux qui sont appelés à être les instruments de la providence dans l'accomplissement de ses desseins, après avoir pris les mesures que la prudence chrétienne suggère, ils doivent au contraire reprendre courage, ranimer leur zèle et avancer avec cette ferme confiance que Dieu saura conduire à bonne fin les œuvres qu'il a bien voulu inspirer. C'est en effet ce qui s'est accompli à la lettre ici à l'occasion de notre chapelle ; on se figure facilement notre peine lorsqu'aux embarras d'une dépense six fois plus considérable qu'on ne l'avait prévu, nous voyons se joindre l'opposition occulte de quelques personnes qui s'applaudissaient de susciter des difficultés ou de les voir se multiplier à mesure que les travaux approchaient de leur terme. Nous devons dire aussi que notre cœur a été bien consolé lorsque le jour de la bénédiction solennelle nous les avons vus les uns et les autres prendre part à la solennité, prier tous ensemble, agenouillés devant la chapelle vénérée et se confondre dans la joie commune en invoquant l'auguste reine des cieux dont la statue représentant Notre Dame de Pitié venait d'être placée dans la niche au dessus de l'autel.

Puisse désormais la vue de ce précieux sanctuaire élevé avec tant de zèle et d'empressement à la gloire de l'auguste Vierge Marie, mère de Dieu et notre mère, inspirer à tous ceux qui la salueront avec respect en passant, ces sentiments de vénération, de confiance et d'amour que des enfants bien nés doivent éprouver pour une si bonne et tendre mère. Puisse cette chapelle vénérée être pour tous les habitants de la paroisse de Mollans un motif puissant de ralliement et de concorde pour vivre désormais dans l'union et la paix comme étant tous les enfants d'une même famille qui se glorifient d'avoir Dieu pour créateur et pour père, et la glorieuse Vierge Marie pour protectrice et pour mère.

Oui divine Marie, mère de compassion et de douleur, heureux d'avoir érigé ce modeste monument à votre gloire, nous y viendrons souvent pour y invoquer votre protection toute puissante, cette protection qui triomphe de tous les obstacles et délivre de tous les périls. Vous connaissez les infirmités auxquelles notre âme et notre corps sont exposés dans cette terre d'exil, vous savez qu'aux maladies anciennes se sont jointes des infirmités nouvelles, que aux fléaux qui désolèrent nos pères, ont succédé des fléaux plus terribles encore. Daignez, ô bonne et tendre Mère ! nous obtenir la cessation de nos maux, la guérison de nos maladies si c'est conforme à la

volonté de Dieu et utile à notre salut. Obtenez-nous, nous vous en supplions, la cessation parmi nous du plus grand de tous les maux, qui est le péché, la cessation du péché de scandale surtout qui pendant ces dernières années a fait tant de ravages dans cette paroisse et dans la contrée.

Veillez bien y ajouter, ô Divine Mère ! les grâces précieuses auxquelles notre salut est attaché, la grâce d'imiter votre humilité, votre pureté et votre charité afin qu'après vous avoir copié sur la terre nous puissions faire une sainte mort et vous bénir, vous louer éternellement dans le ciel.

Ainsi soit-il.

Victor Eynard, curé.







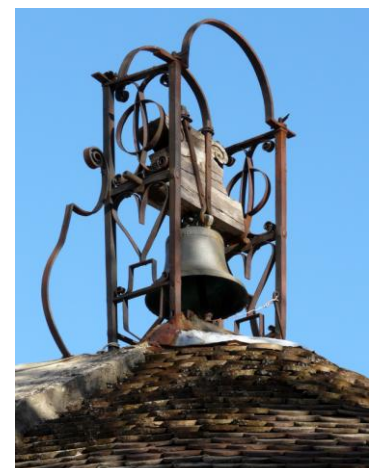
Notre-Dame-de-Compassion, titre de la chapelle du Pont



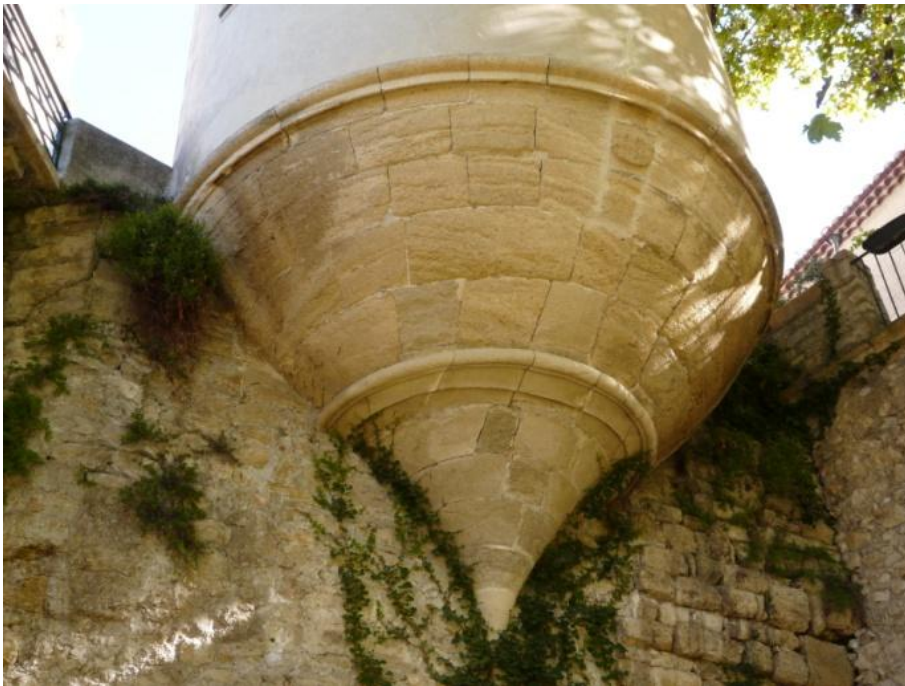
Deux blocs de pierre provenant de la première chapelle ?



Détail du fronton portant les marques de l'orage de grêle de juillet 1892



Le mouton de la cloche



Le cul de lampe



Cartouche rappelant la fin de la  
construction du cul de lampe :  
1<sup>er</sup> octobre 1851